

n°93
Janvier 2019



Village coup de coeur

Servon

Mag'

Votre magazine municipal d'information



■ Course solidaire



■ Cérémonie du 11 novembre



■ Marché de Noël

#lesfilmsdelatomate

www.servon.fr

TRUFFAUT 2019

*Une année
riche en émotions !*

TRUFFAUT SERVON

Route Nationale 19 - 3 rue Georges Truffaut
77170 Servon - Tél. : 01 60 62 52 52

truffaut.com

EBE/C RCS 442 033 090

Concours PHOTOS Journées de l'environnement 18 et 19 mai 2019

Au fil de l'eau

3 photos max / pers
Format A4 encadrées
A déposer en mairie
avant le 1er mai
communication@servon.fr



CONCOURS AMATEUR

En collaboration
avec le photo club Servon 77



En direct de la mairie

Séances du Conseil Municipal	p6
Cérémonie du 11 novembre, le centenaire	p7
Transports en commun, du nouveau	p7
Recensement 2019	p8
Inauguration du « Parc des sports Dominique Stable »	p9
Info travaux	p10
Création de liaisons douces	p11

Dossier du trimestre

La fibre optique à Servon	p12
---------------------------------	-----

Bien vivre à Servon

Salon du bien-être au Safran	p14
Salon des artistes Servonnais	p14
Course « La Servonnaise »	p15
Passion théâtre	p16
Les activités du CCAS	p17
Marché de Noël	p18

Enfance et jeunesse

Vacances d'automne à l'accueil de loisirs	p19
Séjours neige et ski	p19
Rencontre intercommunale	p20
Conseil Municipal des Jeunes	p21
Noël à l'école de la Butte aux Bergers	p21
Inscription pour la rentrée 2019/2020	p21

Loisirs et plaisirs

Label pour le club de gym	p22
10 ans du Milles-pattes	p22
Photo club Servon 77, des nouveautés en 2019	p23
Stage de danse avec Dans'ervon	p23
Concours des jeunes footballeurs	p24
Club revivre	p25
Miaraka' Ny Ankizy, ensemble avec les enfants	p25

Pages pratiques

Calendrier des ramassages	p26
Recensement obligatoire à 16 ans	p26
Carnet d'État Civil	p26
Tribunes Libres	p27

Agenda

Photo de couverture : Vue aérienne de Servon - Les films de la Tomate





Cérémonie des vœux du Maire

Marcel Villaça, Maire de Servon
et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux **le vendredi 18 janvier 2019**
à 19h - Salle Roger Coudert

SERVON MAG' - 01/2019 - N°93

Édité par la ville de Servon
15 rue de la Poste 77170 Servon
www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Solène Darques
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires



En ce début d'année, c'est pour nous l'occasion de faire le point sur nos principales réalisations.

Ainsi, je vais citer la fin des travaux du chemin du Pâtis. La voirie a été entièrement redessinée. Ce nouveau tracé a pour but de casser la vitesse

excessive dans cette rue. De plus, il offre une belle perspective depuis la route de Villemenon. Nous y avons intégré une piste cyclable qui se poursuivra vers Lésigny et Santeny. La liaison douce le long du parc des sports Dominique Stabile a été terminée et franchira bientôt le pont de la Francilienne en direction de Forcilles. Dans ce contexte, la route de

Férolles sera, elle aussi, entièrement modifiée. Encore une fois pour réduire la vitesse. Une coulée verte sera aménagée le long de cette voie. La réalisation de ce tracé est programmée pour la fin de cette année 2019. C'est un projet que nous avons envisagé depuis quelques années qui va enfin se concrétiser.

Les intempéries de ces derniers mois nous ont posé de nombreux problèmes. Nous avons été obligés de lancer une nouvelle campagne de rebouchage des « nids de poules » sur la commune.

Enfin pour clore ce dossier « travaux » un affaissement est apparu sur l'un des nouveaux terrains de football. Cette nouvelle ne nous ravit pas ; vous vous en doutez. Des experts géotechniciens ont été mandatés et rendront leurs conclusions ainsi que les solutions pour résoudre ce problème en ce début d'année. Je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

Les nombreuses activités proposées sur la commune en cette fin d'année ont rencontré un grand succès tel que le repas offert à nos Séniors avec un spectacle autour de la chanson française. Le marché de Noël a réuni petits et grands pour faire quelques emplettes avant les fêtes et s'émerveiller à la rencontre du Père Noël.

Enfin, bon nombre de nos concitoyens sont affectés par le bruit des avions durant la belle saison. L'organisation mondiale de la santé s'en est émue et a attiré notre attention sur les conséquences des nuisances sonores. Plusieurs réunions d'informations ont été organisées pour faire bouger les choses. Une grande manifestation est programmée le 16 février prochain à Orly. Ceux qui souhaitent y participer seront les bienvenus. A cet effet, un bus sera mis à disposition ce jour-là. Je vous invite à vous inscrire en mairie dans les meilleurs délais.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

Marcel Villaça
Maire de Servon

La mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Tel : 01 64 05 10 23 Fax : 01 64 05 50 10

Site internet : **www.servon.fr**

E-mail : mairie.servon@wanadoo.fr

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : www.servon.fr

Séance du 20 septembre 2018 :

- Modification de deux points sur la délibération du 17 mai 2018 relative à la délégation d'attributions du conseil municipal au Maire **[Unanimité]**
- Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide **[Unanimité]**
- Accueil de loisirs : fixation de la participation familiale au séjour Futuroscope - Puy du Fou organisé du 29 octobre 2018 au 2 novembre 2018 **[Unanimité]**
- Manifestation du 14 octobre 2018 : autorisation au maire pour la signature d'un contrat avec la compagnie « Dans les bacs à sable » et fixation des droits d'entrée à 5 € par personne et la gratuité pour les enfants de moins de 4 ans. **[Unanimité]**

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par délégation du conseil municipal.

Séance du 22 novembre 2018

- Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Servon **[Unanimité]**
- Adoption du règlement intérieur du Parc des Sports – Dominique STABILE **[Unanimité]**
- Approbation de l'adhésion du Grand Paris Sud Est Avenir au syndicat intercommunal des eaux Servon/Santeney **[Unanimité]**
- Budget Commune : décision modificative **[Unanimité]**
- Autorisation au maire pour le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2019 du budget Commune et Assainissement **[Unanimité]**
- Accueils de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour ski **[Unanimité]**
- Recensement de la population : recrutement d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération **[Unanimité]**
- Course « La Servonnaise » : versement de la subvention à la SESSAD APF **[Unanimité]**
- Subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale **[Unanimité]**
- Parc de la Roseraie – Rétrocession gratuite des terrains par la CCOB **[Unanimité]**

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par délégation du conseil municipal.



Vue aérienne de Servon / © Les films de la tomate

Cérémonie du 11 novembre, commémoration du centenaire de la grande guerre



Le cortège emmené par les portes drapeau de la FNACA

Dimanche 11 novembre 2018 à 11h, la cloche de l'église Saint-Louis / Sainte Colombe a sonné à pleine volée pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale et honorer la paix.

Sous une pluie battante, le cortège, nombreux pour cette occasion, s'est réuni sur le parking de la mairie, direction le monument aux morts. Après la lecture du message du Président de la République par Monsieur le Maire Marcel Villaça, les élus ont déposé une gerbe tricolore en hommage aux morts pour la France. La lecture des noms des soldats tombés et la minute de silence qui a suivi ont été un grand moment de recueillement. Les enfants ont brisé le silence en entonnant un couplet et un refrain de la Marseillaise. Une gerbe a également été déposée à la stèle du souvenir et 107 enfants de l'école de la Butte aux bergers ont repris la Marseillaise en chœur. Le conseil municipal et les anciens combattants de la FNACA remercient et félicitent chaleureusement les enfants, le conseil municipal des jeunes et les institutrices pour leur implication et l'émotion procurée.



Les élèves autour du monument aux morts lors de la cérémonie

Au cours de la réception qui a suivi, le cercle d'histoire a présenté des panneaux explicatifs de cette période. Monsieur le Maire a eu également le plaisir de remettre les diplômes d'honneur de la médaille du travail



Dépôt de gerbes 



107 élèves de la Butte aux bergers entonnant la Marseillaise

Transport en commun : du nouveau sur les lignes 12 et 21

Avec la création de la zone EDEN, votre réseau de bus s'adapte et évolue pour vous offrir un service de qualité. La fréquence des bus des lignes 12 et 21 a été augmentée avec un passage toutes les quinze minutes aux heures pleines et la création de nouveaux arrêts : pour la ligne 12 le terminus est désormais la zone commerciale EDEN, la ligne 21 dessert également la zone avec un arrêt. Retrouvez tous les horaires de ces deux lignes et du réseau transdev sur www.transdev-idf.com ou télécharger l'application transdev sur votre smartphone ou votre tablette.

Bus 12

2x plus de bus le matin et le soir !
Un passage toutes les 15 min. (contre 30 min. auparavant)

Nouveau terminus au centre commercial Eden!

Créteil Préfecture
Gare de Boissy-St-Léger RER (A)
Servan Eden

Bus 21

Au départ de Brie-Comte-Robert...

...Vers Gare de Boissy-St-Léger RER (A)

...Vers Verneuil l'Étang Transilien (P)

de fréquence !
Passage toutes les 15 min. en heures pleines, et toutes les 30 min. en heures creuses !

Desserte de la **nouvelle ZAC de Servan** avec le centre commercial Eden

Gare de Verneuil l'Étang

Prolongement de la ligne NOUVEAU TERMINUS pour Paris Gare de l'Est!

de bus !
vers les établissements scolaires Blaise Pascal et Bougainville

Desserte du lycée Guillaume Budé effectuée via les lignes 12 et 23

Appli Transdev Ile-de-France

Tout le réseau Afrique sur votre smartphone :

- Temps d'attente
- Horaires
- Info trafic

Présentation de vos agents recenseurs

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement s'effectuera du 17 janvier au 16 février 2019.

Comment ça se passe concrètement ?

La commune a recruté 5 agents recenseurs : Mme Agnès BATISSE, Mme Béatrice BIEBER, Mme Martine DEPLANQUES, Mme Estelle FAVEAUX, Mme Elodie MAMBRUN.

Les agents recenseurs se présenteront chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.



Agnès Batisse



Béatrice Bieber



Estelle Faveaux



Elodie Mambrun

Et Martine Deplanques

En cas de doute ou de questions, n'hésitez pas à solliciter Mme Choubane à l'état civil en mairie.

Inauguration du parc des sports Dominique STABILE

Samedi 8 décembre, la municipalité a eu le plaisir d'inaugurer le parc des sports Dominique Stabile en présence de nombreuses personnalités et Servonnais conviés.

Après le dévoilement de la plaque, Madame Sophie Stabile a pris la parole pour rappeler l'attachement de son époux au sport et à ce projet. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont été également très impliqués car ils ont eu le privilège de choisir les structures qui accueilleront la future aire de jeux. Monsieur le Maire Marcel Villaça a énuméré les étapes et les acteurs de ce projet ambitieux. Madame la députée Michèle Peyron a, quant à elle, insisté sur l'importance de créer des lieux d'échanges et de rencontres transgénérationnels. Différentes entreprises ont ensuite pu s'exprimer. Algéco représenté par M. Aria a offert un maillot commémoratif, ainsi que de beaux maillots pour une équipe adulte. Chaque acteur a eu le plaisir de dédicacer un ballon souvenir avant une séance de tirs aux buts écourtée pour cause de météo. Une cérémonie pleine d'émotion teintée par le souvenir de notre regretté Maire Dominique Stabile.



Les élus et la famille de Monsieur Stabile lors de la découverte de la plaque. ▲



Prises de parole ▲

Madame la Députée Michèle Peyron et Monsieur le Maire ▲



▲ Maillot offert par la société Algéco représenté par M. Aria



▲ Les élus du CMJ

Affaissement sur le deuxième terrain

Un affaissement ponctuel s'est produit sur le terrain d'honneur du parc des sports.

Des analyses géotechniques auront lieu en janvier afin de déterminer les causes de ce désordre.

Les reprises de l'ouvrage seront réalisées sous la responsabilité et à la charge de l'entreprise EGA adjudicataire du marché d'exhaussement. Elle se chargera des travaux de remise en état selon les recommandations produites par cette expertise. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.



Infos travaux

Centre ville

Installation des décorations de Noël

Chemin du Pâtis

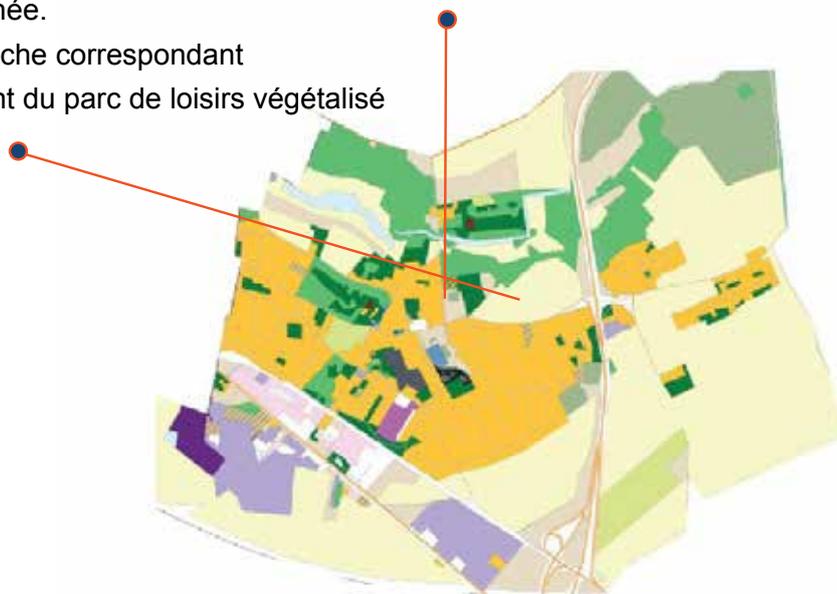
Les travaux de remodelage de la rue sont terminés.

Restent en cours de finition les travaux du mur de soutènement de la liaison douce.

Parc des sports D. STABLE

La première tranche de travaux du parc des sports est terminée.

La seconde tranche correspondant à l'aménagement du parc de loisirs végétalisé est en cours.



Si vous avez constaté des dégâts (fissures, lézardes, etc.) qui pourraient être liés à la sécheresse 2018 (du 1er janvier au 31 décembre 2018), adressez un courrier à la mairie mentionnant :

- vos coordonnées (nom et adresse),
- les dégâts constatés,
- la date de constatation des dégâts,
- des photos sur clé USB des dégâts.

Après la collecte de ces données, la mairie déposera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture courant avril 2019 (la Préfecture traitant actuellement les demandes liées à la sécheresse 2017). Dans le cas d'un avis favorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la ville de Servon, vous devrez faire, dans les 10 jours après parution au Journal Officiel d'un arrêté, une déclaration à votre assurance. Nous vous conseillons néanmoins de vous rapprocher dès à présent de votre compagnie d'assurance pour lui faire part de votre démarche.

STOP aux chiens errants et aux déjections canines

Pour contribuer à la propreté du village et pour le bien-être de tous, nous en appelons au civisme des propriétaires de chiens.

Les trottoirs, les rues et les espaces verts de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution, qui remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Servon conserve son cadre de vie agréable et convivial.

Création de liaisons douces

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la communauté de communes de l'Orée de la Brie souhaite développer son réseau de liaisons douces. L'objectif est d'interconnecter les différents sites des villes en créant un maillage cohérent du territoire.

Une liaison douce est un axe de circulation destiné aux modes doux, encore appelés modes « actifs », mode de déplacement non motorisé (marche, vélo, rollers, trottinette...) Il existe une grande diversité de liaisons douces, selon l'emplacement, le type d'utilisateurs, la nature des aménagements.

L'aménagement et la restructuration de la RD 319 en 2007 ont constitué « la colonne vertébrale » du dispositif liaisons douces. Aussi, depuis 2008, les Briards peuvent rejoindre Chevry-Cossigny dans un environnement agréable et sécurisé. Aujourd'hui, la CCOB prévoit un plan d'investissement sur une programmation triennale. Les contacts ont été pris avec la Région et le Département pour la mise au point d'un programme de subventionnement de ce futur réseau. Le premier aménagement aura pour objectif d'assurer une continuité cyclable et piétonne depuis le centre de Servon vers les zones d'habitation situées à l'Est du village. À terme, il permettra de relier Servon à Férolles-Attilly.

Suivi des travaux :

Rond-point Pâtis

Le raccordement de la liaison douce au rond point du Pâtis avec la rue de la Poste est terminé.

A noter que, pour des raisons d'économies, l'éclairage périphérique au rond-point avec la rue de la Poste a été remis en état avec les appareillages existants.

Pont de la 104

Les travaux du passage du pont de la 104 sont en cours de finition. Les clôtures extérieures au pont, l'éclairage et les bordures sont terminés. La clôture du pont ainsi que les enrobés ont été terminés fin décembre.

Avenue du Parc

L'enrobé de l'avenue du Parc est terminé jusqu'aux travaux du chantier de parc Dominique Stabile.



La fibre optique

La fibre optique : qu'est-ce que c'est ?

Le développement de la fibre va de pair avec l'évolution des usages et des besoins croissants des individus (particuliers et entreprises). La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux.



Vue en 3D d'un câble de fibre optique

Quels sont les avantages et les inconvénients de la fibre optique ?

- Les câbles à fibres optiques ont une plus grande bande passante que les câbles métalliques. Cela signifie qu'ils peuvent transporter plus de données.
- Elles sont beaucoup plus minces et plus légères que les fils métalliques.
- Les fibres optiques sont moins sensibles que les câbles métalliques aux interférences.
- Les données peuvent être transmises numériquement (la forme naturelle pour un ordinateur) plutôt qu'analogiquement.

Avec tant d'avantages, on pourrait se demander pourquoi cette technologie est si peu développée en France et dans d'autres pays. La réponse est simple : la fibre optique coûte cher à déployer. Des investissements lourds pour les principaux opérateurs, et pas forcément rentables car il faut une haute densité de population pour que le projet soit viable.

Qu'en est-il aujourd'hui à Servon ?



Du fait des incertitudes sur le déploiement de la fibre optique dans notre commune, la mairie a fait le choix, en 2011, d'équiper son territoire de deux «NRA-MED» ou «Noeuds de Raccordement Abonnés - Montée en débit» permettant d'améliorer la connexion internet. Cette opération consiste à relier les «sous-répartiteurs» au central téléphonique par fibre optique. Cet investissement a permis d'améliorer la réception internet en utilisant le réseau de fil de cuivre existant. En effet à cette époque, le déploiement de la fibre optique n'était qu'en réflexion dans le département sans précision pour une éventuelle installation. Pour rappel, cette opération revient à transformer les armoires de répartition situées dans la commune en «mini-centraux». L'un se situe Rue de la Poste à côté de la mairie et le second Avenue Pierre Guérin.

Les NRA sont les centraux téléphoniques de l'opérateur historique France Télécom dans lesquels aboutissent les lignes téléphoniques des abonnés, quel que soit leur fournisseur d'accès ADSL.

NRA Rue de la Poste

Le conseil municipal du 23 février 2018 a voté à l'unanimité pour l'adhésion de la commune de Servon (Délégation à l'Orée de la Brie) au syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique.

Qu'est-ce que le syndicat mixte Seine-et-Marne numérique ?

En 2006, le Département de Seine-et-Marne initie, en concertation avec les intercommunalités seine-et-marnaises, un transfert de la compétence aménagement numérique au profit d'une structure dédiée qui deviendra le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique. A ce jour, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne et 22 intercommunalités, sur les 24 que compte la Seine-et-Marne, sont adhérents au Syndicat. Pour cela, le Syndicat exerce le pilotage de deux délégations de services publics permettant l'accès au Très Haut Débit. L'une historique, Sem@for77, déploie la fibre optique à destination des entreprises et des sites publics, l'autre, sem@fibre77, à destination des particuliers.



Pour plus d'informations sur le syndicat, RDV sur www.seine-et-marne-numerique.fr

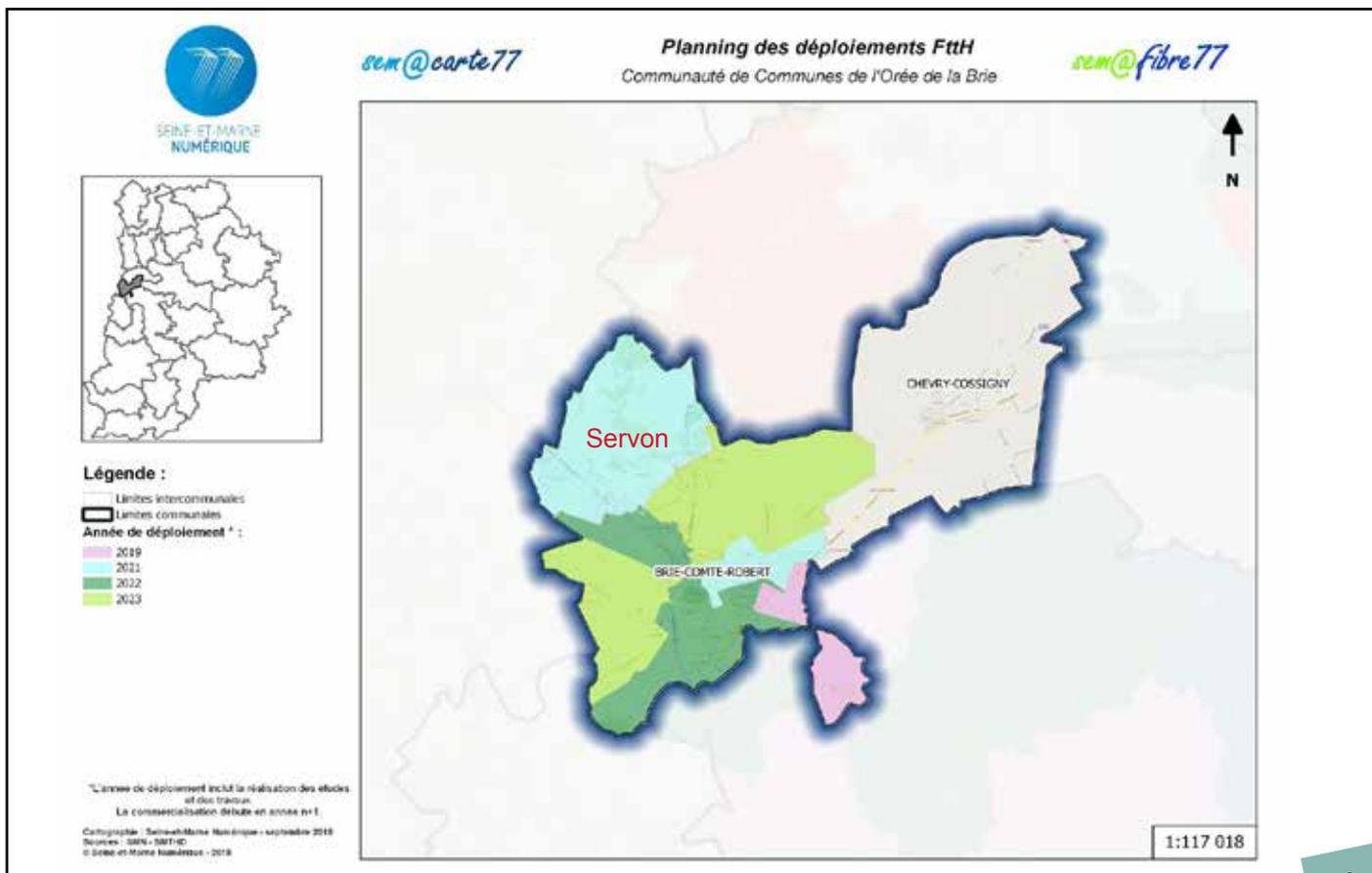
Le déploiement de la fibre sur le territoire intercommunal

Le 21 novembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a approuvé la convention de financement du déploiement de la fibre avec Seine-et-Marne Numérique.

Les investissements sur le territoire s'élèvent à 5 310 631 € portés par des fonds privés et publics. Le montant à la charge de la CCOB est de 966 254 €.

Ci-dessous la carte des déploiements sur notre territoire.

Attention ! La commercialisation du réseau sem@fibre77 interviendra au cours du second semestre de l'année qui suit les déploiements (exemple : déploiement en 2021, commercialisation au second semestre 2022)



■ Communauté de communes de l'Orée de la Brie

Salon du bien-être au Safran

Cette année, c'est la commune de Brie-Comte-Robert qui accueillait le salon du bien-être pour ce week-end spécial organisé par la communauté de communes. Sérénité et détente pour la soixantaine d'exposants présents avec néanmoins un programme riche et varié : interprétation des rêves, acupuncture, Feng Shui, perte de poids ou encore naturopathie. De nombreux ateliers étaient proposés pour les curieux : découverte du pilate, atelier d'éveil au mouvement pour les plus jeunes, respiration et sophrologie par exemple.



Salon des artistes Servonnais : 10 ans déjà



De gauche à droite : Mme Héritier, maire-adjoint aux finances, Mme Broyer, Maire-adjoint à l'animation, Mme Peyron Députée, Patricia Rufo, Christine Girling, Mme Lemée, Mme Jaume, Anne-Laure Fontbonne, conseillère départementale, Marcel Villaça, Maire, Anne-Marie Janot, conseillère municipale, Jean Laviolette, Maire de Brie-Comte-Robert et Président de la CCOB, Mme Jourdin.

Pour cette dixième édition du salon des artistes, un hommage tout particulier a été rendu à Monsieur Dominique Stabile puisque c'est lui qui a été à l'origine de la création de ce salon.

18 artistes ont répondu présents mettant à l'honneur différentes techniques pour un rendu éclectique toujours de qualité : fusain, peinture, sculpture ... Cette année, un invité d'honneur M. Crouvezier, 1er prix du jury l'année dernière - dont la maîtrise plastique a fait l'unanimité - prouve une fois de plus que les Servonnais ont du talent ! Merci à nos deux fidèles partenaires de cette manifestation : le conseil départemental et Truffaut.

Palmarès 2018

Prix du jury MAIRIE

- 1er prix : Mme Girling
- 2ème prix : Mme Jourdin
- 3ème prix : Mme Rufo
- 4ème prix : Mme Lemée
- 5ème prix : Mme Jaume

Prix PUBLIC

- 1er prix : M. Dognon
- 2ème prix : Mme Gastrein
- 3ème prix : Mme Galéa
- 4ème prix : M. Amevet
- 5ème prix : M. Dollfus



1er prix mairie pour Christine Girling et ses enluminures



Course la Servonnaise : carton plein pour cette première édition

Elles sont un groupe de drôles de dames avec un projet en tête : organiser une course pédestre familiale, festive et solidaire à Servon. C'est chose faite !

Le dimanche 30 septembre, 251 coureurs avaient RDV cour de l'Orme pour le top départ de la course. Après un échauffement rythmé en musique, les coureurs ont pris place sur la ligne de départ pour les 3 boucles proposées : 4km, 8 km et enfin 12 km pour les plus chevronnés. Un grand merci aux organisateurs, aux participants, aux partenaires qui ont répondu présents à cet élan de solidarité.

L'ensemble des bénéfices de la course soit 5100€ a été reversés au Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap, tourné vers la prise en charge précoce, l'accompagnement des familles, l'aide au développement de l'enfant, le soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie...



Sur la ligne de départ



Dans les rues servonnaises



5061€80 au profit du SESSAD, Merci



Arrivée en beauté !

Théâtre pour les grands ... et pour les enfants !

«Un grand cri d'amour», une comédie de J. Balasko

Le rythme est mené tambour battant, les dialogues sont percutants et on ne cesse de rire face à cette succession de coups bas !

L'équipe de choc de la troupe du petit théâtre de Grisy vous proposait le samedi 13 octobre la pièce adaptée du film de Balasko «Un grand cri d'amour». Gigi et Hugo, acteurs sur le déclin, se retrouvent pour jouer ensemble une nouvelle pièce «d'amour». Ils se sont connus dans le passé et aimés passionnément ; aujourd'hui, ils se haïssent. Mais pour que la pièce voie le jour et qu'ils puissent gagner leur vie, ils acceptent le pari. Des retrouvailles explosives salle Roger Coudert.



L'affiche originale du film



Gigi et Hugo



Gigi, une drôle de guitare

Quoi de mieux pour passer un bon dimanche en famille qu'un peu de guitare ?

Et pas n'importe quelle guitare ! Celle de Chuck Berry, de John Lennon ou encore de Django Reihardt. Un voyage dans le temps à la découverte du Blues, du Jazz, du Rock'N'Roll et de la musique Pop grâce à Gigi, guitare magique ! Les enfants ont chanté, tapé dans les mains, dansé et les adultes ont eu plaisir à réentendre ces airs grâce à la compagnie «Dans les bacs à sables».

Votre centre aquatique l'Oréade «en mode ZEN»

Votre centre aquatique vous accueillait le vendredi 23 novembre pour une soirée ZEN et «cocooning», parenthèse détente pour se ressourcer, anti coup de blues automnal. Au programme yoga, sophrologie, massage, aromathérapie. Les participants sont repartis comblés. L'année 2019 vous réserve encore de belles soirées en perspective : RDV sur www.loreade.fr ou sur la page facebook pour être au courant de tous les avantages, planning, information ...





Les activités du CCAS

Repas de Noël pour les Séniors



La troupe NEVADA a cette année encore régalé les 170 convives du repas de Noël des Séniors qui avait lieu le dimanche 2 décembre dans la salle Roger Coudert.

Au programme des tubes «Made in France» grâce au talent des artistes chanteurs et danseurs qui ont proposé des tableaux festifs et colorés. Les gourmands n'étaient pas en reste grâce au traiteur «L'escale gourmande» de Guignes qui proposait un repas de fête : torsade de sole farcie aux petits légumes et coulis de homard en entrée, suivie d'un pavé de boeuf sauce foie gras sur purée de vitelottes et haricots verts et enfin mille feuilles revisité au caramel. La journée s'est achevée sur quelques pas de danse.



Les danseuses de la troupe Nevada

Vous êtes cordialement invités à venir retirer votre photo souvenir à l'accueil de la mairie.



Plan grand froid : restons vigilants

Tout comme l'épisode caniculaire, l'épisode de temps froid peut être néfaste pour les personnes les plus fragilisées et se caractérise par une persistance (il dure au moins 2 jours) et une intensité exceptionnelle. Il existe un dispositif national **grand froid** permettant de rester vigilants et de protéger les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi, le CCAS invite toutes les personnes âgées et/ou handicapées isolées à leur domicile qui le souhaitent à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre tenu en mairie (LOI du 30 juin 2004). Ce registre permet une meilleure intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence. **Inscription possible en retournant le formulaire ci-dessous ou sur le site de la ville rubrique séniors (même formulaire que le dispositif canicule)**

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : Date de naissance :/...../.....
Téléphone :
Personne à prévenir en cas d'urgence :
Date et signature :

PLAN GRAND FROID



Atelier mémoire : donnez du pep's à vos neurones

Le Centre Communal d'Action Sociale de Servon organise, en partenariat avec la Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF), une réunion d'information en mairie. Grâce aux Ateliers Mémoire du PRIF, renforcez votre mémoire et attisez votre curiosité !

Le LUNDI 28 JANVIER 2019 à 14H00
Salle du Conseil de la mairie - 15, rue de la Poste

Cette réunion vous donnera toutes les informations sur le contenu du programme ainsi que les modalités d'inscription aux ateliers. 11 ateliers autour de jeux et d'exercices visant à stimuler toutes les formes de mémoire vous seront proposés. C'est une façon ludique et pratique de mobiliser l'attention, l'observation et la concentration.

Si vous êtes intéressés pour participer à la réunion du 28 janvier 2019, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie avant le lundi 21 janvier 2019 ou de vous inscrire à l'adresse e-mail : servicesocial@servon.fr ou par téléphone au 01.64.05.87.64

EPISOL

L'épicerie solidaire de Brie-Comte-Robert EPI'SOL apporte une aide temporaire aux familles les plus fragilisées orientées par le service social. Cette orientation se fait sur 3 mois et peut être renouvelée si la situation l'exige. Ainsi, un panier mensuel de 38€ accordé à une personne seule correspond à une dépense de 190€ dans le commerce. Cette aide s'étend désormais aux retraités dont le revenu fiscal ne dépasse pas :

- 13200€ pour une personne seule
- 19800€ pour un couple
- L'accès à l'épicerie se fait une fois par semaine et la demande doit être renouvelée 1 fois par an en octobre.

Renseignements auprès du CCAS de Servon.

Marché de Noël familial malgré la météo

Le traditionnel marché de Noël de Servon vous accueillait le samedi 15 décembre dans la cour de la mairie. Le père Noël était bien sûr au rendez-vous avec sa boîte aux lettres dans laquelle les enfants ont pu déposer leur courrier. Un magicien a animé cette journée ainsi qu'une magnifique calèche qui vous proposait une promenade dans les rues Servonnaises. Vin chaud, crêpes, idées cadeaux, dégustation, gastronomie, de quoi satisfaire toutes les envies à l'approche des fêtes.





Vacances d'automne effrayantes au centre de loisirs



Pendant les vacances d'automne, Halloween était bien évidemment notre fil rouge. Au programme plein d'activités effrayantes comme des fresques fantômes, des décorations de citrouille... des activités qui sont venues «hanter» l'accueil de loisirs et la cantine de l'école. Les enfants, déguisés et maquillés ont déambulé dans les rues de Servon le 31 octobre après-midi, sonné aux portes afin de récupérer des friandises. Heureusement, peu de sortilèges mais des bonbons à foison !

Au programme également, des sorties à la piscine, au Monde de Robi et au cinéma pour « Yéti et compagnie ».

A chaque âge, son séjour

Le service enfance jeunesse vous propose deux séjours hiver en fonction de l'âge de vos enfants : le premier à Chamrousse du 3 au 10 mars pour les 6/10 ans avec du ski de fond, sortie à la patinoire, balade en chiens de traîneaux et en raquettes, luge, découverte des secours en montagne. Le second du 23 février au 2 mars pour les 11/17 ans à Saint-Sorlin d'Arves avec des cours de ski en perspective. Renseignements auprès de Aurélie ou Guillaume.

Le service enfance/jeunesse de Servon vous propose :

Sejour Neige

6/10 ans
Du 3 au 10 mars 2019
Chamrousse
20 places

Inscriptions à partir
9 janvier 2019
Renseignements
auprès d' Aurélie :
06.75.19.33.21
centredeloisirs@servon.fr

A partir de 233€

Le service enfance / jeunesse de Servon vous propose
En partenariat avec Scol Voyage :

Séjour ski en Savoie à Saint-Sorlin d'Arves

16 places
11-17 ans
Du samedi 23 février au 2 mars 2019

Avec Guillaume Anaïs JB

- Cours ESF
- A partir de 284€
- Inscription à partir du 10 décembre 2018

Inscription les mercredis et samedis de 14h à 18h à l'espace jeunes
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h45 à l'accueil de loisirs

Vacances bien remplies à l'espace jeunes

Les vacances d'automne se sont très bien déroulées avec environ une quinzaine de jeunes par jour en moyenne la première semaine et une douzaine la deuxième. Différentes sorties étaient proposées : laser Game, Hapik (structure d'escalade), piscine deux fois par semaine et une sortie shopping en autonomie / bowling au carré Sénart.

De plus, nous avons organisé une soirée VTEP (Vendredi Tout Est Permis) avec une grosse raclette et un brunch international qui a beaucoup plu aux jeunes présents. Les effectifs sont en progression ce qui encourage l'équipe d'animation à redoubler d'efforts pour proposer des activités toujours originales et variées.

Interco'GO, très belle rencontre intercommunale

Le 31 octobre les jeunes de Servon, Chevry-Cossigny et Brie-Comte-Robert se sont réunis à Servon pour une après-midi « Mud Day » en extérieur (un parcours du combattant avec différents obstacles). A l'intérieur, les animateurs proposaient des ateliers sportifs avec notamment un baby foot gonflable géant, des énigmes...

Après ces moments intenses, les jeunes sont partis déguisés chercher des bonbons auprès des habitants de Servon. Les ados ont fini leur journée autour d'une pizza (bien méritée) et d'une soirée dansante en salle des colonnes. Une journée intercommunale encore réussie qui a eu beaucoup de succès.



▲
Parcours d'obstacles ▶



L'équipe gagnante et les élus de la communauté de communes

L'appel aux dons du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)



C'est environ un mètre cube de jouets qui a été récolté suite à l'appel aux dons fait par les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Un courrier a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. L'information a également été largement relayée sur les réseaux sociaux permettant cet élan de générosité. Les dons ont été collectés pour l'antenne «les restos du cœur» de Brie-Comte-Robert. Il est prévu de donner une partie des jouets à la maison de l'enfance de l'hôpital Bicêtre



Théo, Sakeena, Ethan, Timéo devant les locaux des «Restos du coeur» à Brie-Comte-Robert

Noël s'invite à l'école de la Butte aux Bergers

Mardi 11 décembre, les enfants de l'école de Servon ont eu le plaisir d'assister à un spectacle offert par la mairie. Les enfants ont également en cette fin d'année, été ravis de recevoir la visite du père Noël en personne sous un tonnerre d'applaudissements. Il a écouté les chansons préparées par les élèves des différentes classes de maternelles. Ces derniers ont reçu chacun une jolie tasse contenant des chocolats ainsi qu'un livre. Les élèves des classes élémentaires ont également reçu la visite de Monsieur le Maire et du maire-adjoint à l'enfance pour une distribution de chocolats.



Inscription pour la rentrée scolaire 2019/2020

Les parents souhaitant inscrire leur enfant né en 2016 pour la rentrée scolaire 2019/2020 devront venir retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie à partir du 15 janvier. Ce dossier sera à remettre au service scolaire (**Mme Mercier**) avec les pièces justificatives demandées.



Label pour le club de gym

L'association de Gymnastique pour adultes de Servon a été une nouvelle fois labellisée par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Ce «Label Club qualité sport» récompense un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de participation et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative et du sport santé.

Etre licencié à la FFEPGV c'est :

6000 Club - 500 000 Licencié(e)s - 7600 animateurs sportifs qualifiés en France et outremer.

Venez nous rejoindre pour un cours d'essai :

Les mardis de 9h à 11h et de 19h à 20h30

Les jeudis de 19h15 à 20h15

Les vendredis de 9h à 11h

Contact : Jean-Paul 06.61.36.97.15



Le Mille-pattes : un club en plein essor !



Avec 60 membres pour la saison précédente, les responsables du club de randonnée pensaient avoir atteint un niveau « stabilisé »... Que nenni ! Le forum des associations de début septembre et – osons le dire – un bouche-à-oreille très favorable ont apporté un nouveau flux d'adhésions, portant les effectifs à 74 (+ 23 %, du jamais vu !). A tel point qu'il a fallu freiner les arrivées, faute d'animateurs en nombre suffisant...

Heureusement, l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 9 novembre a permis de renforcer nettement l'équipe d'animation (2 nouveaux administrateurs et 4 nouveaux bénévoles pour guider les randos). Entre-temps, dès la rentrée les sorties du mardi et du jeudi ont repris avec une fréquentation nettement accrue, facilitée également par l'exceptionnelle période de beau temps.

Mi-septembre, un séjour de 5 jours dans les Vosges et le vignoble alsacien a réuni 24 participants. Au programme, des randonnées avec deux groupes de niveau, mais aussi une visite « souterraine » des anciennes galeries de Sainte-Marie-aux-Mines, le château du Haut-Koenigsbourg, les villages typiques et des dégustations diverses. Début octobre, une visite de deux jours à Lille a rassemblé 22 membres.

Le 13 octobre, les dix ans du club ont été dignement fêtés, lors d'une grande soirée déguisée, avec danse, musique, sketches et chansons. Le 25 novembre, une randonnée « lieux insolites » à Paris était proposée, avec en après-midi une visite du cimetière du Père Lachaise. Enfin, le traditionnel « repas de Noël » a eu lieu dans un endroit original : un relais de chasse près de Ferrières-en-Brie.

Les projets ne manquent pas pour le reste de la saison : une nouvelle sortie à Paris, un séjour-rando de 8 jours dans la vallée de la Dordogne, et quelques surprises concoctées par l'équipe d'animation...



Photo Club Servon, nouveautés dans l'objectif



La rentrée 2018-2019 s'avère pleine de nouveautés en matière de pédagogie et d'agréments.

PHOTO CLUB SERVON77 permet à ses adhérents de bénéficier de quelques heures supplémentaires de pédagogie le samedi en plus de nos sorties mensuelles. Pour exemple, nous avons déjà traité l'initiation à l'analyse de photos, le post-traitement sur ordinateur puis l'approche «studio». Nous reprendrons ces thèmes périodiquement ainsi que d'autres.



La dernière sortie au lac du Der a été un enchantement de paysages au crépuscule et dès l'aurore envahis de grues cendrées.

Les mercredis après-midi restent à l'initiative des adhérents : discussion autour de la photographie, projections personnelles,

Et toujours la réunion mensuelle avec l'analyse critique des photos prises lors de la dernière sortie.



Cette année deux expositions majeures sont programmées : le 2 février à la médiathèque de Brie-Comte-Robert et GRANDE INNOVATION à la mairie de Servon les 6 et 7 avril 2019 : «LA FÊTE de la PHOTOGRAPHIE» avec beaucoup de surprises.

Les défis à thèmes prévus pour les 2 premiers trimestres sont : 'L'EAU VIVE' et 'SERVON INSOLITE'.



La réalisation de diaporamas, voire de livres, que nous pourrons présenter lors de nos expositions est envisagée.

En fait, notre objectif est d'apprendre et se divertir en toute convivialité.

Pour mieux nous connaître, vous pouvez consulter notre site internet : <https://photoclubservon77.wordpress.com/>

Stages de danse avec Dans'ervon

Soirée dansante le 30 mars

Comme tous les ans, DanS'ervon vous propose un dimanche de danse avec 2 stages ouverts à tous – danseurs et non danseurs – couples et individuels

Dimanche 17 février 2019 dans la salle R. Coudert

- 14h à 16h Chachacha sur des musiques Disco
- 16h à 18h Madisons de toutes sortes (Madison 60 – Kuduro – West Coast Swing – Despacito – Chachacha....)

Nous avons sélectionné des danses accessibles à tous et que vous pourrez danser sur un grand nombre de musique en soirée alors n'hésitez plus ! venez nous rejoindre pour une après-midi dans la bonne humeur et la convivialité

Retrouvez les détails de cette journée et les modalités d'inscription sur notre site www.danservon.fr



Concours jeune footballeur à Servon



Le troisième tour du concours du jeune footballeur INF Clairefontaine se déroulait mercredi 5 décembre sur le nouveau stade de Servon avec 40 participants pour la sélection finale de 15 joueurs. Ce concours se déroule en plusieurs tours départementaux (4 pour la Seine-et-Marne) où chaque club a la possibilité d'inscrire au départ 3 joueurs avant une finale «Ile-de-France». Ce sont donc les meilleurs qui ont la chance de pouvoir devenir un jour joueur professionnel par ce biais.

Il y eu donc deux tours préliminaires où le jeune Nino Gilbert du Football Club de Servon a participé brillamment. Il n'a malheureusement pas été sélectionné mais n'a pas démerité étant donné le niveau très élevé cette année. L'organisation de l'épreuve s'est faite en deux temps avec d'abord un échauffement par d'anciens joueurs de football professionnels puis un match où chacun est noté en fonction de son poste, de sa technique, de sa vitesse et de son adaptation à jouer collectif avec des partenaires jusqu'alors inconnus. Nino fut placé ailier gauche.

Profitez des derniers paniers disponibles pour 2019



AMAP

Association pour le
Maintien d'une
Agriculture
Paysanne

local
et bio

Paniers de légumes
frais et de saison

Implantée sur les communes de Servon et Férolles-Attilly

www.lespaniersdupuitsgodichon.org

06 08 71 90 31

Club revivre : agenda 2019 déjà bien rempli

Les membres du Club revivre vous présentent leurs vœux les meilleurs de prospérité et de santé pour l'année 2019. Nous avons une pensée toute particulière pour les familles de nos adhérents qui, hélas, nous ont quittés en 2018.

Nous vous rappelons que notre club est ouvert tous les mardis et jeudis de 14h à 18h pour diverses activités telles que jeux de cartes (belote, tarots), scrabble, triomino ou lecture. Une nocturne a également lieu tous les 2ème jeudi du mois. Des sorties culturelles avec repas ou spectacles sont organisées régulièrement en car ou en covoiturage.

Le mardi 8 janvier 2019, nous dégusterons la traditionnelle galette des rois et nous procéderons au renouvellement des adhésions. Le coût reste inchangé depuis plusieurs années à savoir 20€ pour les Servonnais et 30€ pour les extérieurs. Le mardi 29 janvier 2019 c'est au rythme des chants et des danses de POLYNESIE que nous clôturerons l'année 2018. Par ailleurs, notre voyage annuel est déjà fixé. Le 28 mai 2019, c'est à l'île de Ré que nous partirons pour une petite semaine de détente et de visites qui, nous l'espérons, nous enchantera.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente du club, Mme Santune, aux jours d'ouverture du Club ou au 06.80.20.62.52

Association Miaraka 'Ny Ankizy, ensemble avec les enfants



Notre équipe

Des bénévoles actifs depuis plus de 10 ans sur Madagascar, permettant les constats des besoins et le suivi des actions mises en oeuvre. Des partenariats (orphelinat, associations) permettant le sérieux et la réalisation concrète du projet (spiruline, poisson...), mais aussi la vérification de l'utilisation des fonds (factures, photos).

Les nouveaux membres actifs sont les bienvenus !

Projet URGENT !

125 enfants sous-nutris ont besoin de votre aide. 0,05 € le repas.... 5 € les 10 repas.... 20 € les 400 ! Il n y a pas de petit don !

Notre engagement : fournir 136 875 repas sur 12 mois

+ 3 cures de spiruline pour tous ces enfants orphelins sous nutris.

- Proposer 3 repas par jour à 125 orphelins de la maison St Jean-Ranotsaranord, dans le sud de Madagascar.
- Financer 3 sessions de prises de spiruline sur un an, fabriquée dans une ferme associative, afin que les enfants puissent reprendre une croissance staturo-pondérale satisfaisante.

La mairie de Servon nous accorde une aide exceptionnelle correspondant à la moitié de la spiruline sur l'année.

Origine du projet

Après observation et constatation, sur le site même de l'orphelinat, des enfants très dénutris (une petite fille de 4 ans qui pèse 9kg), nous ne pouvions nous contenter d'une aide matérielle. Ces enfants ont besoin de manger afin d'être en capacité d'apprendre les enseignements dispensés. Ils ont du riz du dimanche au mardi, puis du manioc qui s'avère toxique à certaines périodes, et déclenche des diarrhées aux enfants.

A quoi servira l'argent collecté ?

Retombées directes de notre action puis de la collecte sur le trimestre, et à compter de début novembre :

riz 3 fois par jour, légumes secs, sucre, huile, sel, viande une fois tous les 15 jours (actuellement 2 fois par an). Prise de spiruline rapidement, avec formation au conditionnement et à la distribution par l'infirmière de l'orphelinat.

Pour tout contact : Anne-Lise Marsadié 06 63 76 95 80 (présidente) – asso.miaraka@gmail.com



**Vous pouvez nous retrouver sur facebook !
Il suffit de saisir « Mairie de Servon »**

Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et objets à jeter et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi.

Collecte sélective : vendredi

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 15 janvier (collecte des sapins de Noël), 19 février, 19 mars 2019

Les encombrants doivent être déposés devant chaque habitation (et non au coin des rues).

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre - Reprise le 8 avril 2019



Recensement à 16 ans, c'est obligatoire !



Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Le jeune doit se présenter, en Mairie auprès du service des Affaires Générales, muni du livret de famille et de sa carte d'identité ou de son passeport en cours de validité.

La Mairie remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours, soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Carnet d'État Civil

Naissances

- Maylis BOUDJEMA née le 28/09/2018
- Camilia VANOOSTEN née le 08/10/2018
- Adem MESBAH né le 14/10/2018
- Théa ROCHE née le 19/10/2018
- Elany LELONG SIMON née le 10/11/2018
- Léandro GROSA né le 20/11/2018

Mariages

- Flavien DAOUSSOU et Céline ALARCON le 01 septembre 2018
- David MUNIER et Carole LE GUYON le 01 septembre 2018
- Sébastien ROCHE et Jennifer LE TIRANT le 03 octobre 2018
- Alexandre BOIVENT et Estefany SAMANIEGO GUEVARA le 20 octobre 2018

Toutes les informations de cette rubrique sont soumises à l'accord préalable des familles. Ainsi, sans demande des proches, et pour respecter les recommandations du RGPDE (Règlement général sur la protection des données), la commune n'a pas la possibilité de publier les informations d'État Civil. Si vous souhaitez qu'une information paraisse, nous vous remercions de bien vouloir vous rapprocher du service État Civil pour signer une autorisation de parution dans le magazine.





La liste «Servon Notre Village» s'est appliquée à respecter toutes ses promesses de campagne. C'est ainsi que notre soutien à la vie associative a été honoré. Notre implication dans le fonctionnement des associations a toujours été respectée. Notamment pour les associations sportives et culturelles. Nous continuerons à le faire avec la même détermination. Pour ce faire, nous restons à l'écoute de toutes leurs doléances. Dans cette optique, les demandes réitérées de l'association de football nous ont conduit à la réalisation de nouveaux terrains synthétiques répondant à leurs besoins de pratique sportive dans de bonnes conditions. Des locaux confortables ont été aménagés pour compléter l'ensemble. Nous espérons qu'ils sauront prendre soin de ce bel outil mis à leur disposition par la collectivité.

Sachez que pas moins de 24 associations sont subventionnées par la mairie, nous les soutenons depuis des années. Notons que le dojo, la pêche, le tennis, la pétanque, le city stade etc... et aujourd'hui le foot, ont toutes bénéficié gracieusement d'infrastructure mis en place par la municipalité.

Toutes les communes des environs ne peuvent pas en dire autant. C'est vous dire l'effort important consenti par notre village.

La liste «Servon notre village» vous souhaite une très belle année 2019.

Meilleurs
VOEUX

Coup de théâtre au conseil municipal de Servon

Le 20 décembre 2018 se tenait le dernier conseil municipal de l'année à Servon. Un ordre du jour peu chargé était prévu !

En préalable au début du conseil, le Maire M. Villaça a prévenu qu'il ne permettrait aucune question, ni aucun commentaire sur le dossier catastrophique du nouveau stade et de la zone de remblais !!! Et qu'un cabinet de conseil a été désigné, son rapport sera attendu mi-janvier. A la question, qui a mandaté le cabinet de conseil ? La réponse est EGA, ceux qui ont contribué en partie aux désordres actuels !!!

Ce dossier aux incroyables rebondissements depuis deux ans, dont le dernier a été l'écroulement d'une partie du terrain sous le gazon synthétique quelques jours avant l'inauguration du complexe, montre à quel point tout a été mené « tambour battant », sans contrôle réel, faisant prendre à notre commune des risques inconsidérés.

Le groupe d'opposition a demandé que soit inscrit au P.V du conseil :

- Son désaccord avec l'approche municipale
- Son opposition à la totalité de la gestion de la zone globale des remblais

Les garanties nécessaires n'ont pas été respectées sur l'ensemble du dossier malgré nos avertissements, photos à l'appui.

Les précipitations demandées par la municipalité depuis 2 ans dans la réalisation de cet ensemble amèneront et amèneront des désordres écologiques et financiers pour notre commune. Il faudra plus que les « prétendus engouements » de certain et la « passivité » des autres pour gérer notre village. Servon ne peut plus se satisfaire d'un management amateur.

Meilleurs vœux à tous les Servonnais !

Agenda

Janvier



■ **Jeudi 17 à 14h30**

Galette des rois

CCAS

Salle Roger Coudert

■ **Samedi 19**

Veillée de l'an nouveau

Association CLAS

Chants, danses, théâtres, musique

Salle Roger Coudert

■ **Vendredi 18 à 19h**

Cérémonie des vœux du Maire

Service Culture, Animation et

vie associative

Salle Roger Coudert

■ **Samedi 26 à 19h**

Grand LOTO

FC Servon

Salle Roger Coudert

Février



■ **Dimanche 3 de 10h à 18h**

Compétition de judo

Judo Club

Salle Roger Coudert

■ **Dimanche 10 à 15h30**

Théâtre pour enfants

LYDO ET DOLLY

Service Culture, Animation et

vie associative

■ **Samedi 16 à 19h**

Loto

Association CONTACTS SERVONNAIS

Salle Roger Coudert

■ **Dimanche 24 de 9h à 18h**

Salon des fabophiles

Association des fabophiles Servonnais

Salle Roger Coudert

Mars

■ **Dimanche 17 de 8h à 18h**

Vide-greniers

Association CONTACTS SERVONNAIS

Salle Roger Coudert

■ **Samedi 23 à 20h**

Soirée COUNTRY ROCK

Service Culture, Animation et vie associative

Salle Roger Coudert

■ **Samedi 30 à 21h**

Soirée dansante

Dans'ervon

Salle Roger Coudert

Ouverture de la bibliothèque

- Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
 - Tous les vendredis après-midi de 16h15 à 19h00
 - Le samedi de 10h à 12h30
- 09 53 88 34 96 / Mail : biblioservon@gmail.com

